

# La Fin du C.D.A. n'est pas encore la fin de la Précarité !

*Après à peine plus d'un d'expérimentation calamiteuse, la direction générale de la fonction publique recule sur le contrat d'activité (CDA) et sa déclinaison (contrat d'objet) dans le reste de la fonction publique. Les mobilisations des archéologues et leurs déterminations, tout au long de l'année 2010, ont montré leur efficacité.*

*Si la disparition de ce contrat précaire et flexible est une victoire des archéologues contre la précarité, il nous reste encore à mener la bataille contre l'utilisation abusive des CDD à l'INRAP.*

## Seule la lutte paye !

Depuis 2007, chaque année, l'Inrap emploie près de 200 ETP CDD. Cette année, ce nombre d'ETP a encore été reconduit et complété par 150 ETP CDD supplémentaires pour compenser la disparition du CDA. La loi précise que l'utilisation du CDD doit se faire dans le cadre d'un surcroît occasionnel et temporaire de l'activité, ce qui n'est manifestement plus le cas depuis quelques années. La CNT dénonce l'utilisation de CDD pour de l'emploi permanent déguisé!!!

L'Inrap utilise abusivement des contrats précaires et impose la précarité aux archéologues. Le bilan statistique du dernier plan de recrutement de l'Inrap montre plus de 350 candidats surdiplômés et possédant des années d'expériences en archéologie préventive pour 30 postes. Nous remarquons que le total du nombre de candidats correspond au total d'emploi précaire (en ETP) que l'INRAP compte embaucher en 2011 !!!

L'Inrap n'est pas le seul employeur responsable de la situation de la précarité (collectivité territoriale, privé) mais en tant que plus gros employeur, il est loin de donner le bon exemple.

Le travail précaire est la première variable d'ajustement pour faire des économies. Actuellement, le recrutement se fait au compte goutte au détriment des chantiers. L'Inrap fait des économies sur le dos des précaires.

La situation quotidienne des précaires risque encore de s'aggraver après la décision unilatérale de la direction de l'Inrap d'externaliser la gestion des dossiers d'aide au retour à l'emploi (gestion du chômage). Les chômeurs seront gérés par un prestataire privé extérieur. Le rajout d'un intermédiaire dans une chaîne de gestion calamiteuse des dossiers ne garantit en rien un meilleur suivi des archéologues auxquels l'INRAP impose le chômage.

**FACE A LA PRÉCARITÉ, NE  
RESTE PAS SEUL(E).  
SYNDIQUE-TOI!**

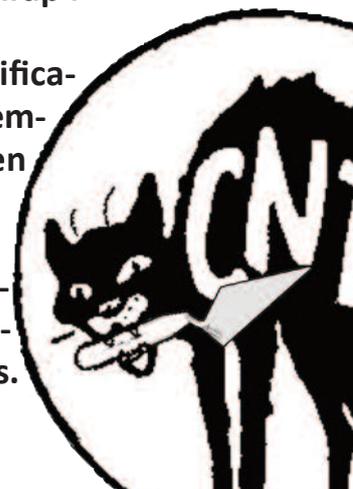
La CNT-CCS de l'Inrap :

- exige la requalification de tous les emplois précaires en CDI.

- refuse l'externalisation des dossiers de chômage.



**Le Monde est Truelle**  
Bulletin des Travailleurs de l'archéologie et du patrimoine  
Fédération CNT Communication Culture Spectacle  
**Mai 2011**



*Nous vous transmettons le communiqué des agents d'Ile-de-France réunis en Assemblée Générale le 23 mars dernier. La CNT invite tous les collectifs de travail sur tous nos lieux de travail (centres archéo, bureaux administratifs, chantiers de fouille...) à tenir des Assemblées Générales pour construire une mobilisation pour défendre nos conditions de travail et notre archéologie.*

L'Assemblée générale des agents d'Ile-de-France réunie à Pantin, le 23 mars 2011, suite à une réunion de service où ont été annoncés les nouveaux ratios à appliquer pour les diagnostics, a délibéré en connaissance des diverses réactions des agents de Bron et d'Orléans notamment.

Actuellement le calcul du traitement, en diag, est estimé, en moyenne nationale, à 8,5 jours/homme à l'hectare, pour 9 j/h actuellement en IDF décomposés en 2 j/h de terrain (1 hectare /jour) pour 7 j. administratifs. Cette manière de raisonner en une seule dimension ignore que l'archéologue n'a jamais travaillé sur une surface, mais sur des volumes (postulat minimaliste de 0,4 m de profondeur des tranchées et maillage entre 7 et 10 %). En effet, que le site détecté soit stratifié ou non, l'existence de structures ou de couches devrait impliquer un calcul prenant également en compte les profondeurs, les volumes. Le développement exponentiel des aménagements urbains (sites stratifiés et complexes, gestion différente des volumes enlevés), bien plus onéreux en « jour/homme », rend d'autant plus absurde une demande de hausse de productivité par une baisse de ratio/jour homme. Mais notre direction ne semble vouloir budgétiser que des diagnostics négatifs oubliant les objectifs PATRIMONIAUX et de RECHERCHE de l'institut. Cet oubli se comprend aisément dans les déclarations du délégué scientifique : « l'activité doit s'adapter à notre financement », alors que dans un service public, le financement devrait s'adapter à notre activité. Le problème majeur de l'INRAP, ce sont ses recettes et non ses dépenses. Si des économies sont à réaliser, ce n'est pas sur le dos des agents des terrain et des administratifs : les abus sont connus depuis longtemps : le gouffre de l'inopérant SGA dont le coût est égal au déficit de

l'Institut, le recours à l'externalisation par la sous-traitance (standard, maintenance informatique, audits à répétitions inutiles et coûteux, et, là encore, le SGA et maintenant le chômage). Il s'agit bien ici du financement du secteur privé sur des tâches relevant de l'Institut qui par ailleurs licencie.

Alors, il est bien évident que ces ratios, nous les refusons. Parce qu'ils sont irrationnels, parce qu'ils aggravent nos conditions de travail et interdiront à l'avenir toute détection et caractérisation de site, ce qui est à la base de la prescription des services de l'Etat.

L'assemblée générale francilienne demande donc aux autres régions de se réunir en assemblées générales en vue d'organiser un vaste mouvement de refus des nouveaux quotas imposés !

*Communiqué des agents d'Ile-de-France,  
23 mars 2011.*

## La CNT c'est quoi ?

**Un syndicat !** Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois les champs économique, politique, social et culturel. **De combat !** Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **Autogestionnaire !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. **Solidaire !** Parce que les hiérarchies s'opposent à une société égalitaire et autogérée. **Anticapitaliste !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons alors les orienter pour le bien de toute la collectivité. C'est pourquoi le syndicalisme doit être porteur d'un projet de changement... Un projet révolutionnaire.

**Puisque personne ne travaille à ta place  
que personne ne décide à ta place !**

**Pour recevoir les informations de la CNT sur l'archéologie et le patrimoine, abonne toi à la liste internet en écrivant à :  
secteur-archeologie@cnt-f.org**



**Tu travailles pour l'Inrap, le privé, des collectivités ou ailleurs, un problème, contacte la CNT.**

**Confédération Nationale du Travail  
CNT-CCS - Secteur Archéologie et Patrimoine  
www.cnt-f.org - www.cnt-f.org/fedeccs  
secteur.archeologie@cnt-f.org**

